

Le Copil – contraction des mots « comité » et « pilotage » – se rencontre depuis septembre 2016 pour réfléchir, proposer, élaborer le projet du Congrès 2018, en lien avec le Conseil national de l'aumônerie. Dans La Lettre de septembre 2017, Gérard Chesnais nous indiquait les grandes orientations de ce congrès (cf. « Le congrès 2018 : pour qui ? pour quoi ? » p. 4-5). L'article qui va suivre voudrait vous informer des réflexions et propositions du Copil dans l'élaboration du projet du Congrès 2018, et des décisions prises par le Conseil national.

CONGRÈS 2018

LES 12, 13 ET 14 OCTOBRE

À UN AN DE L'ÉVÉNEMENT, LE POINT SUR L'ÉLABORATION DU PROJET

François Schiele, aumônier régional adjoint Strasbourg, nous présente les réflexions et propositions du Copil dans l'élaboration du congrès ainsi que les décisions du Conseil national.

« CONGRÈS » OU « COLLOQUE » ?

La notion de « congrès » est familière aux aumôniers de prison. Celui de 2006 avait défini le projet de l'aumônerie en adoptant ses nouvelles orientations. Celui de 2012 prolongeait ces orientations sur un point particulier : la préparation à la réinsertion. « Appelés à la liberté — L'insertion : Un défi, une espérance » en était le thème.

Le congrès 2018, comme celui de 2012, n'abroge pas nos orientations nationales. Il voudrait explorer des pistes et proposer des points d'appui aux équipes d'aumônerie sur le fait que c'est, « avec d'autres... d'autres groupes chrétiens, les aumôneries des autres cultes », que, tous, nous sommes envoyés ensemble (cf. Orientations nationales 2005, réactualisées en 2016).

QUEL SLOGAN POUR LE CONGRÈS ?

Plusieurs formulations ont été discutées en réunions de conseil national et de comité de pilotage : « Serviteurs avec d'autres croyants », « Chercheurs de Dieu et serviteurs », « Chercheurs de Dieu en servant la fraternité », « Aumôniers catholiques au milieu d'autres »...

Nous avons retenu le thème « Aumôniers catholiques, serviteurs de la fraternité ». La problématique qui est au cœur de notre approche, c'est le nouveau visage de la religion en prison où l'aumônerie catholique a une place particulière. La question centrale est : « Comment être aumôniers catholiques en prison, dans un nouveau contexte, multiculturel et multiculturel ? » La fraternité n'est qu'une réponse apportée

à cette question. Ce congrès ne voudrait pas être une grande catéchèse sur la fraternité chrétienne.

DU CONTENU ET DES INTERVENANTS

Il nous a paru pertinent d'introduire ce congrès par une approche sociologique. Une sociologue – Céline Béraud ou Claire de Galembert, auteurs d'un travail de recherche pour le compte du bureau des études et de la recherche de la direction de l'administration pénitentiaire – ouvrira la réflexion (cf. *De la religion en prison*, Éd. Presses universitaires de Rennes-2016).

Le père Christoph Theobald, jésuite, nous accompagnera dans notre réflexion théologique.

Dominique Charles, dominicain, prêtre

accompagnateur du conseil national, présentera une approche biblique de la fraternité.

L'administration pénitentiaire est sollicitée pour situer les cultes dans le cadre de la laïcité.

Des forums et des ateliers trouveront leur place dans l'organisation du congrès. Les contenus et les intervenants ne sont à ce jour pas encore définis précisément. Nous vous donnerons plus d'informations dans une prochaine édition de *La Lettre de l'aumônerie catholique des prisons*.

MODALITÉS PRATIQUES

Le rendez-vous à Lourdes est donné pour le jeudi soir 11 octobre 2018. Nous serons accueillis à la cité Saint-Pierre pour l'hébergement et les repas. Les capacités d'hébergement étant limitées à la cité Saint-Pierre (350 places), certains d'entre nous seront logés dans des hôtels proches de la Cité.

Un programme plus détaillé sera édité ultérieurement.

Toute l'organisation matérielle (repas, hébergement, navettes éventuelles, etc.) est prise en charge par l'aumônerie nationale. Les déplacements jusqu'à Lourdes sont organisés par les aumôneries régionales respectives.

LE CONGRÈS ET LES PERSONNES DÉTENUES

Les personnes détenues sont les premières à être confrontées au pluralisme culturel et culturel dans les cellules, les cours de promenades, les salles d'activités, les locaux d'aumônerie... Comment vivent-elles la différence, la proximité et la rencontre avec les personnes détenues d'autres cultures, d'autres cultes? Ces relations sont loin d'être apaisées, elles peuvent même être conflictuelles, mais des « fraternités » peuvent se vivre en détention.

Participez au programme des chants du congrès

La commission « Chant » lance une invitation à participation au programme des chants du congrès. Elle appelle les créateurs musicaux de vos aumôneries à faire remonter des chants et des textes soit pour le thème de de la fraternité en prison, soit pour les célébrations (temps de prière, eucharistie, etc.).

Vous pouvez contactez Bruno Genet à brunogenet@gmail.com pour tout renseignement complémentaire notamment par rapport aux autorisations et cessions (SACEM, SDRM).

Lire aussi en page 2.

Dès la première rencontre du Copil, Marie-Françoise Le Moal, qui faisait partie de l'équipe d'organisation du dernier congrès, insistait : « *Comment associer les personnes détenues à la préparation et au déroulement du congrès ? Il faut trouver d'autres formes d'expressions que l'écrit : la poésie, le slam, le dessin, la peinture...* »

Une commission s'est mise en place pour recueillir l'ensemble de ces formes d'expressions. Elle vous donnera toutes les indications – réglementaires aussi – pour associer les personnes incarcérées à ce congrès 2018.

Voilà publiés quelques éléments du comité de pilotage, dans l'élaboration du projet du congrès 2018. Certains éléments peuvent encore évoluer au fil des rencontres de travail. Mais le projet prend, petit à petit, sa forme définitive... Nous vous tiendrons bien sûr informés des évolutions de notre travail. Dès aujourd'hui nous vous invitons à vous engager pleinement, chacun à votre niveau, pour la réussite de ce congrès. ■

FRANÇOIS SCHIELE

AUMÔNIER RÉGIONAL ADJOINT STRASBOURG

La préparation du congrès dans les régions

Les journées régionales sont une étape très importante dans la préparation du congrès 2018. Elles ont pour but d'amorcer le dialogue avec les autres cultes présents en détention : aumônerie musulmane, aumôneries protestante et orthodoxe, aumônerie bouddhiste, aumônerie des témoins de Jéhovah,

aumônerie israélite.

Il est suggéré une organisation de la journée en trois temps :

1. Une table ronde avec les aumôniers régionaux des différents cultes. Ils pourront s'exprimer sur leur rapport à l'interreligieux ou l'œcuménisme et plus spécifiquement dans le cadre de la prison ;

2. L'intervention d'un responsable de l'administration pénitentiaire (un responsable de la direction interrégionale des services pénitentiaires, un chef d'établissement pénitentiaire ou autre) sur sa perception de l'interreligieux et ses attentes vis-à-vis des aumôneries

pour favoriser « la fraternité républicaine dans les prisons » ;

3. Des ateliers autour du « Vivre-ensemble en prison » (les personnes détenues, les aumôniers) et de « La rencontre avec d'autres religions » (difficultés, réussites).